

DOSSIER DE CANDIDATURE
TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE 2021
Catégories « Entreprises de 10 à 20 collaborateurs »

DECOROOM

Dossier suivi par Dounia Jedda et Charlotte Coupigny, Réseau Alliances

I/ PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION CANDIDATE

1. INFORMATIONS GENERALES

Raison sociale : DECOROOM

Statut : SARL

Date de création : 2007

Domaine d'activité : Location de mobilier évènementiel

Territoire(s) d'action : France

Effectif : 14

Adresse complète : 1 rue du VERTUQUET 59960 NEUVILLE EN FERRAIN

Personne en charge du dossier :

Nom : TIERNY **Prénom** : Olivier **Fonction** : Dirigeant

E-mail : Tél. fixe : Tél. mobile :

Site Internet : www.decoroom-design.com

Compte Twitter / LinkedIn : [linkedin.com/company/decoroom](https://www.linkedin.com/company/decoroom)

Certifications :

Nous sommes certifiés depuis le 17 Novembre 2020 **ISO 20121**

La norme ISO 20121 est parue en Juin 2012, juste avant les Jeux Olympiques de Londres. Cette norme dédiée aux « systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle » vise à promouvoir le développement durable intégré à l'activité événementielle.

Un audit se déroulera désormais chaque année sur prestation.

2. CONTEXTE & ACTIVITE

1) Racontez-nous l'histoire de votre structure ?

L'histoire débute en 2000 avec la **création de VIVACOM une agence évènementielle**. En 2007 avec Guillaume, stagiaire à l'époque dans l'agence et associé aujourd'hui, nous constatons que **l'offre de location de mobilier dans la région manque de justesse**, nous décidons de lancer DECOROOM. Guillaume apprend rapidement et développe progressivement la société s'appuyant au gré des rencontres sur des hommes et des femmes qui ont façonné DECOROOM. Notre premier salarié, qui était à l'époque notre principal fournisseur, artisan fabricant de mobilier est encore dans la société aujourd'hui, avec sa femme. DECOROOM c'est une **grande famille** autour de valeurs qui nous sont chères. DECOROOM repose sur une organisation simple et horizontale autour de 2 pôles. Le pôle commerce piloté par Guillaume et constitué de chargées de projets et le pôle exploitation piloté par François, constitué de préparateurs de commandes, de menuisiers, chauffeurs, couturières et tapissiers.

2) Pour quelles raisons avez-vous initié une démarche RSE ?

DECOROOM a toujours évolué dans une **démarche de performance globale sans la formaliser**. La découverte de la norme ISO 20121 a été un déclic pour moi. Nous avons lancé rapidement la démarche pour transformer nos engagements en une **politique d'amélioration continue très vertueuse**. Fiers de nos actions, nous avons alors modifié notre positionnement pour passer de « loueur de mobilier » à « **loueur responsable de mobilier évènementiel** » autour de 4 objectifs : Offrir la meilleure qualité de vie au travail à nos collaborateurs, réduire notre impact sur la planète, être un acteur responsable sur le marché et être un acteur de l'écosystème local.

3) Pourquoi candidatez-vous aux Trophées de l'Economie Responsable ?

Nous souhaitons poursuivre notre marche en avant RSE. La certification n'est pas un aboutissement mais un point d'étape. Être récompensé permettrait aux équipes de les conforter dans ces convictions en valorisant cette première partie de travail qui a été réalisée.

3. PARTIES PRENANTES

4) Quelles sont les parties prenantes prises en compte dans le déploiement de votre démarche RSE ?

X Collaborateurs	X Ecoles,
X Clients	universités
X Fournisseurs	X La Planète
X Associations	(environnement)

II/ VOTRE DÉMARCHE RSE

1. GOUVERNANCE

1.1. MISSION & VALEURS

5) Quelle est la mission de votre structure / sa contribution à la Société ?

Être un loueur responsable de mobilier évènementiel

6) Quelles sont vos valeurs ?

DECOROOM a toujours évolué autour d'un **socle fort** sans qu'il ne soit formalisé. C'est lors d'un séminaire en 2018 que nous avons travaillé sur nos valeurs pour mettre des mots sur notre ADN. Elles sont au nombre de 3 :

- ✓ **Simplicité** (dans les relations avec nos parties prenantes. Chez DECOROOM on ne se prend pas la tête) ;
- ✓ **Sens du client** (C'est bateau mais tellement vrai chez nous, ça transpire chez chaque collaborateur) ;
- ✓ **Confiance mutuelle** (c'est notre manière d'avancer depuis toujours chez DECOROOM. Une confiance mutuelle impulsée par la direction et naturellement opérée par chaque collaborateur).

1.2. ENJEUX & OBJECTIFS RSE

7) Quels sont les enjeux RSE liés à votre activité ?

Nous nous sommes engagés dans une démarche profonde, pour devenir **LE loueur durable et responsable de mobilier évènementiel** en France. Notre rôle est essentiel dans la chaîne de l'organisation d'un événement et l'impact généré par notre démarche peut être vertueux si elle est intégrée très en amont.

Avec l'ensemble des collaborateurs (véritable poumon de l'entreprise), nous souhaitons nous positionner en **acteur majeur de la performance durable**. Cette démarche est déployée avec l'ensemble des parties prenantes de notre écosystème.

8) En fonction de ces enjeux, quels sont les objectifs de votre démarche RSE ?

⇒ **Economiques :**

- Diffuser nos actions auprès de nos clients pour leur donner un impact supplémentaire et inciter les autres acteurs à la même démarche ;
- Développer une gamme singulière permettant une différenciation gagnante ;
- Maintenir un niveau d'exigence fort en matière de satisfaction client par un mobilier de qualité, une relation commerciale basée sur le service client et la formation de nos collaborateurs.

⇒ **Sociaux :**

- Garantir la sécurité et le confort de travail de nos collaborateurs ;
- Contribuer au bien-être des collaborateurs dans l'entreprise.

⇒ **Environnementaux :**

- Limiter notre impact carbone par une logistique optimisée ;
- Améliorer la gestion des déchets du quotidien ;
- Acheter, fabriquer et réparer des produits de manière responsable.

⇒ **Sociétaux :**

- Intégrer nos parties prenantes dans notre plan d'actions ;
- Jouer un rôle majeur dans notre écosystème ;
- Faciliter l'intégration de personnes en situation de handicap ;
- Transmettre notre savoir et partager notre expérience ;
- Inscrire les relations avec les parties prenantes dans une relation de confiance mutuelle.

1.3. MANAGER SON ORGANISATION AVEC TRANSPARENCE

9) Comment votre structure implique-t-elle les collaborateurs et/ou d'autres parties prenantes dans la stratégie de l'entreprise ?

Nous souhaitons responsabiliser et valoriser les collaborateurs :

- Mise en place du **BOARD DECOROOM** qui réunit **3 collaborateurs en plus de la direction pour aborder et valider des décisions stratégiques de l'entreprise** (*opportunités de croissance* (validation collégiale de la création de FESTILOC), les *salaires* (vote collégial d'un gel des salaires en 2020), les *primes* (mise en place d'une nouvelle prime de performance), etc) avec pour objectif d'impliquer les collaborateurs dans le pilotage de l'entreprise. Ces 3 collaborateurs sont volontaires et changent tous les deux ans.
- Mise en place de **3 COPIL impliquant tous les collaborateurs de l'entreprise et la direction** : RSE / organisation / convivialité. Ces 3 copils se réunissent plusieurs fois par an pour améliorer tous les rouages de l'entreprise (par exemple, le lancement de la certification en COPIL, d'un séminaire qui devait être planifié en Tunisie dans la famille d'un collaborateur, adressage des racks, mise en place d'un nouvel outil d'informatique embarquée etc)
- Mise en place d'une **réunion mensuelle de pilotage des indicateurs** avec l'ensemble des collaborateurs. Chaque collaborateur accueille cette réunion à tour de rôle dans son univers (menuiserie, camion etc). Cette réunion permet d'évoquer **tous les points liés au pilotage de l'entreprise** (chiffres, opportunités, retours clients etc).

10) Comment sensibilisez-vous vos parties prenantes aux enjeux RSE liés à votre activité ? Précisez vers quelle partie prenante

Une **réunion d'information mensuelle** permet de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux RSE et une **plaquette de sensibilisation et d'information interne** a été créée.

Pour nos fournisseurs, dans le cadre de notre politique d'achat, et plus globalement pour répondre aux exigences de la norme ISO 20121, nous développons une relation commerciale responsable.

Cette relation est validée par **une convention d'achat responsable signée par nos fournisseurs** référencés et par une charte des 5 engagements pour des achats responsables (respect des délais de paiement ; réduire les risques de dépendances réciproques ; instaurer une relation de confiance ; apprécier le coût total de l'achat ; intégrer la problématique environnementale).

De même avec nos clients et confrères nous avons mis en place une **démarche de co-construction vertueuse** qui se concrétise par la **mise en place d'engagements réciproques** : échanges de bonnes pratiques ; échanges réguliers permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue ; intégration des coûts de traitement des déchets dans le prix final ; engagements déontologiques réciproques avec certains confrères

2. DROITS DE L'HOMME

2.1. DIVERSITE, EGALITE DES CHANCES & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

11) Comment votre structure favorise-t-elle la diversité & l'égalité des chances ? (Lutte contre les discriminations, égalité homme/femme, personnes en situation de handicap, seniors, insertion...).

Précisez vos indicateurs chiffrés

Engagement dans l'insertion :

- Notre partenaire de longue date dans la conception de mobilier en métal est une entreprise de réinsertion (EMI),
- Partenariat avec les Papillons Blancs (manutention à l'entrepôt, contrat parc et jardin de nos locaux),
- Partenariat avec la Ressourcerie le CARRE pour notre mobilier,
- Fabrication de mobilier par un ESAT de la société FIBEM.

Chaque partenariat est différent mais les collaborations sont régulières tout au long de l'année.

La **parité** a été atteinte, c'était une volonté forte de l'entreprise. Sur les 14 collaborateurs, nous avons à ce jour 7 femmes et 7 hommes à tous les postes de la société.

2.2. DROITS DE L'HOMME & PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'OIT

12) Comment votre structure s'engage-t-elle au respect fondamental des Droits de l'Homme et quels moyens met-elle en œuvre (y compris dans sa politique Achats) ?

3. RELATIONS & CONDITIONS DE TRAVAIL

13) Comment organisez-vous le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur ?

Pour le recrutement nous nous appuyons principalement sur la **cooptation**. Néanmoins certains collaborateurs ont été recrutés via Pôle emploi.

Quelques jours avant l'arrivée d'un nouveau collaborateur, la Responsable Ressources Humaines communique l'information à tous, des affiches lui souhaitant la bienvenue sont posées. Il est accueilli le premier jour par un petit déjeuner puis un déjeuner avec l'ensemble des collaborateurs.

Le nouveau collaborateur suit un **parcours d'intégration** de quelques jours avec l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise permettant à la fois de **découvrir les différents postes et de faciliter les rencontres**.

Un **livret d'accueil** reprenant les informations utiles est donné à son arrivée.

14) Quelle est la politique de votre entreprise en matière de prévention des risques professionnels ?

Une sensibilisation aux risques est faite auprès des collaborateurs, un affichage très identifiable est effectué dans les endroits sensibles précisant **les règles de sécurité à respecter** (port des EPI etc).

Des **formations préventives** sont proposées aux collaborateurs (gestes et postures / SST etc) ainsi que des formations permettant d'apprendre d'autres métiers.

Concernant le **turn-over, il est très faible**, seuls 3 collaborateurs ont quitté volontairement l'entreprise, l'une pour rejoindre son mari dans le développement d'une nouvelle activité, l'autre suite à un changement de région et enfin le troisième pour découvrir un autre métier mais qui est revenu 3 ans plus tard, en évoluant de manutentionnaire à responsable logistique.

Les autres départs ont été provoqués pour faute.

15) Comment assurez-vous le développement professionnel de vos collaborateurs ?

Un **plan de formation est mis en place annuellement** : chaque année, tous les collaborateurs suivent une formation, au pire tous les deux ans sur une formation métier ou « ouverture d'esprit ».

Chez DECOROOM, les collaborateurs sont formés pour être le plus polyvalent possible. Par exemple, tous les collaborateurs de l'entrepôt ont leurs CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) et sont capables de faire de la préparation de commandes.

Depuis le début de la crise sanitaire, **40% des collaborateurs ont été formés via le dispositif FNE.**

Une formation SST est proposée chaque année aux collaborateurs volontaires.

16) Quels dispositifs ou aménagements avez-vous mis en place pour favoriser le bien-être de vos collaborateurs ?

- Créer un **environnement de travail durable** : plantation d'un verger et d'un petit potager par les collaborateurs, récolte du miel de nos ruches, éco pâturage avec nos chèvres et récolte des œufs de nos poules ;
- **Mise en place d'activités régulières** pour lâcher prise (déjeuners/sorties/séminaires) ;
- Des **rituels** qui rythment les semaines (apéro du Vendredi, petits déjeuners à chaque occasion importante etc) ;
- Valorisation du travail des collaborateurs par **des feed backs réguliers et des entretiens informels** (Happy or not) ;
- Le **sport fait partie des valeurs défendues** chez DECOROOM. Des douches permettent de faciliter la pratique du sport et des challenges communs (courses à pied, tournoi de foot ou de padel) sont proposés chaque année.

17) En quoi les ressources humaines améliorent-elles l'attractivité de votre structure ?

La **relation saine, simple, transparente basée sur la confiance mutuelle** transpire dans l'entreprise au quotidien. L'organisation interne facilite l'épanouissement personnel, elle s'appuie sur la **responsabilisation et l'autonomisation** des collaborateurs.

100% des collaborateurs sont en CDI et nous avons un apprenti.

Ancienneté dans l'entreprise : Le premier collaborateur est toujours dans l'entreprise, 12 collaborateurs actuels sont dans l'entreprise depuis plus de 5 ans, 1 depuis 4 ans et 1 depuis 2 ans.

4. ENVIRONNEMENT

18) Quelles sont les ressources nécessaires à votre activité ? (matières premières, eau, énergies)

Nous utilisons essentiellement le bois pour la fabrication de notre mobilier

19) Comment prenez-vous en compte l'impact de vos activités sur l'environnement ? Quels moyens mettez-vous en œuvre pour limiter ces impacts ?

Exemples : ACV, bilan carbone, bilan GES, réduction et valorisation des déchets, éco-conception, réduction des consommations d'énergie et émissions CO₂, utilisation d'énergies vertes, PDM, bâtiments, biodiversité...

- Pour chaque action, précisez vos indicateurs chiffrés.
- **Réduction et valorisation de nos déchets** : Tri très poussé des déchets et suivi de leur cycle de valorisation avec l'aide de partenaires (Elise, Veolia, Renewi, galoo) et formation des collaborateurs aux éco gestes. 76% de nos déchets sont recyclés avec l'objectif d'atteindre 80% en fin d'année.
- Une économie circulaire en **3R** : **Réutilisation** (1^{ère} phase du dispositif avec le reconditionnement de notre mobilier pour le remettre dans le circuit), **Recyclage** (les matériaux de nos aménagements éphémères sont

upcyclés en mobilier ou cloisons pour être loués ou vendus), **Réemploi** (le mobilier ne pouvant être reconditionné est donné à la ressourcerie du CARRE).

- **Préserver nos ressources** : notre bois est FSC ou PEFC, l'éclairage de l'entrepôt est sectorisé, notre chauffage est programmé,...
- Nous sommes labélisés par l'ADEME « **Objectif CO2** » par la mise en place d'actions spécifiques permettant la **baisse de notre empreinte carbone sur nos transports**. Bilan GES - Taux d'émission liées au transport : -23,9% CO2 en 3 ans. Les actions : notre flotte de véhicules a été renouvelée, nos chauffeurs ont été formés à l'écoconduite, les pneus sont regonflés tous les mois, etc.
- **45% de notre gamme est éco-responsable, éco-durable et 60% de la gamme est produite en France.**

5. BONNES PRATIQUES D'AFFAIRES

20) Comment intégrez-vous la RSE dans votre démarche d'achats et dans la relation avec vos fournisseurs ?

Politique d'achats responsables :

Dans le cadre de notre politique d'achat et plus globalement pour répondre aux exigences de la norme ISO 20121, nous développons avec nos fournisseurs **une relation commerciale responsable**.

Cette relation est validée par une convention d'achat responsable signée par nos fournisseurs référencés et par une charte des 5 engagements pour des achats responsables (Respect des délais de paiement/réduire les risques de dépendances réciproques / Instaurer une relation de confiance / Apprécier le coût total de l'achat / intégrer la problématique environnementale).

Intégration d'un logiciel de gestion des achats responsables :

COMSYST qui permet de **structurer nos achats et classer nos fournisseurs selon des critères durables**. Ces fournisseurs sont majoritairement (92%) en Europe et principalement en France.

21) Quelles règles éthiques avez-vous établies vis-à-vis de vos concurrents ?

Nous avons un **engagement déontologique** avec certains confrères sur le respect réciproque des pratiques commerciales pour permettre de préserver des marges décentes et ne pas recruter de collaborateurs entre nous.

6. CLIENTS ET CONSOMMATEURS

22) Proposez-vous une offre responsable à vos clients/consommateurs ? Si oui, laquelle ? Si non, pourquoi ?

Nous proposons une gamme **entièrement éco-responsable**, identifiée comme telle sur notre site et nos propositions. Cette gamme est **prioritairement proposée** à la plupart de nos clients.

Nous proposons également un **accompagnement par un consultant extérieur sur la réalisation d'évènements responsables**.

23) Comment sensibilisez-vous vos clients/consommateurs à la consommation responsable ?

- A travers une **communication RSE ciblée** via les réseaux sociaux et des campagnes e mailing ;
- Nous nous positionnons en support pour aider nos clients à engager des actions visant la réalisation d'évènements responsables.

24) Comment intégrez vous la RSE dans la relation clients/consommateurs (accessibilité, relation court terme et long terme, satisfaction...) ?

Nous signons avec nos clients les plus importants des engagements réciproques via une charte « prestataire événementiel responsable ». Ces engagements permettent de **co-construire une relation commerciale forte et très ancrée performance durable**.

Nous **débriefons chaque prestation avec nos clients par un échange téléphonique** à l'issue de l'événement.

7. ENGAGEMENT SOCIÉTAL

25) Expliquez vos actions sociétales et précisez pour chacune l'implication de vos collaborateurs et les liens avec vos parties prenantes

- Partenariat avec des acteurs de la société civile :

Parrainage de mini entreprises avec l'association EPA depuis plusieurs années et poursuite du partenariat avec l'accueil des jeunes en formation dans nos locaux ;

- Accueil des **nouvelles promotions des écoles de communication** de la région dans nos locaux pour les immerger dans notre univers lors de journées d'intégration ;

- Dispense de cours dans certaines écoles de communication pour **partager notre savoir et notre expérience** ;

- Accompagnement d'une école dans **l'organisation d'un salon** ;

- Actions à destination de **différentes associations** (collecte de bouchons, don de mobilier à une ressourcerie, participation au World Clean Up Day de certains collaborateurs, etc) ;

- Partenariat avec **un ESAT et une société d'insertion** pour la fabrication de mobilier.

III/ FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

26) Qu'est-ce qui permet la réussite de votre démarche RSE (motivation, implication, moyens humains/matériels/financiers, communication...) ? (Les difficultés rencontrées et surmontées peuvent apparaître ici).

Les hommes, les hommes et encore les hommes qui font DECOROOM. Rien de tout cela ne serait possible sans eux et **cette démarche profonde et structurante a été initiée par les collaborateurs et sera poursuivie par ces mêmes collaborateurs**.

27) En quoi votre démarche RSE contribue-t-elle aux performances de votre structure ?

La norme ISO 20121 a permis de structurer en profondeur la société et de la mettre sur d'excellents rails.

Nous avons été parmi les **premiers loueurs de mobilier à obtenir cette norme qui est de plus en plus intégrée aux appels d'offre**. Nous avons, par exemple, remporté récemment l'appel **d'offre de PARIS 2024 ou celui de Roland Garros grâce à nos engagements RSE et notre offre sur le mobilier proposé entièrement éco durable**. Le comité olympique français et la FFT étant eux-mêmes certifiés ISO 20121.

ACTE DE CANDIDATURE

X J'accepte les conditions du règlement des Trophées de l'Economie Responsable (*voir Règlement sur www.reseau-alliances.org*)

X Je m'engage à être sincère et transparent au travers de la candidature de ma structure

Cachet & Signature
Précédés de la mention "lu et approuvé"

Lu et approuvé

